

Échelles

Échelles - Échelles à coulisse

Sur cette page

[Qu'est-ce qu'une échelle à coulisse?](#)

[Que faut-il faire pour fixer solidement une échelle à coulisse?](#)

[Que faut-il éviter lorsqu'on utilise une échelle à coulisse?](#)

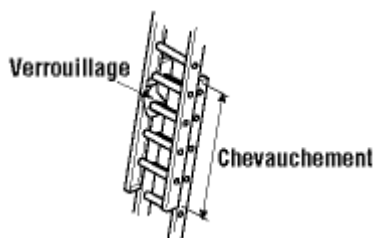
[Comment éviter les efforts excessifs en dressant une échelle à coulisse?](#)

Qu'est-ce qu'une échelle à coulisse?

Une échelle à coulisse est une échelle généralement composée de deux plans qui peut être ajustée à différentes hauteurs à l'aide de supports ou de guides. Les échelles à coulisse doivent être appuyées sur une surface stable pouvant résister à la charge prévue.

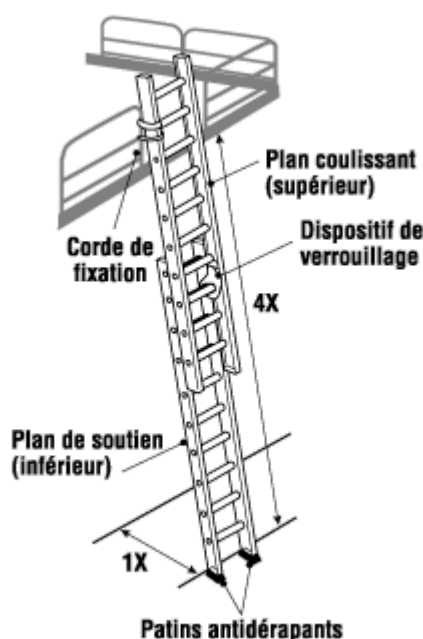
Que faut-il faire pour fixer solidement une échelle à coulisse?

- Appuyer fermement le pied de l'échelle sur une surface solide et égale.
- Dresser l'échelle de manière à ce que la section avant soit au-dessus de l'autre. La section arrière doit donc faire face au mur ou à la surface d'appui (voir ci-dessous).
- Placer les pieds de l'échelle de façon à ce que la distance horizontale entre les pieds et le point d'appui supérieur corresponde au quart de la longueur utile de l'échelle (la longueur utile est la distance mesurée le long des montants latéraux, entre le point d'appui supérieur et la base de l'échelle). L'échelle doit être inclinée à un angle de 75 degrés par rapport au sol.



- Se tenir au sol pour dresser et abaisser l'échelle. S'assurer que les crochets de verrouillage sont bien en place avant de monter à l'échelle.
- Si la surface de travail est surélevée, s'assurer que l'échelle dépasse d'au moins 1 mètre (3 pied) au-dessus de la surface à atteindre. Attacher le haut de l'échelle aux points d'appui.
- Faire attention au moment de monter dans l'échelle ou d'en descendre afin d'éviter que celle-ci bascule ou que la base glisse.
- Maintenir fermement la base de l'échelle à l'aide d'entretoises ou attacher celle-ci à une structure. S'il n'y a pas de structure pour attacher l'échelle, utiliser un piquet planté dans le sol.
- Laisser les attaches de l'échelle en place tant qu'il n'est pas nécessaire de déplacer celle-ci.
- Maintenir entre les deux plans de l'échelle le chevauchement minimal indiqué sur l'étiquette. Consulter les règles de sécurité à ce sujet.
- Ériger des barrières et mettre des panneaux de mise en garde lorsque l'échelle est placée devant une porte ou dans un corridor.

Remarque : Lorsqu'on travaille à plus de 3 mètres (10 pieds) du sol, il serait peut-être nécessaire de mettre en place un [programme de protection contre les chutes](#). Porter une ceinture de sécurité ou un [harnais avec une corde d'assujettissement](#) fixée de façon appropriée à la structure. S'assurer de suivre une formation sur le travail en hauteur qui comprend de l'information sur l'utilisation sécuritaire des dispositifs de protection contre les chutes.



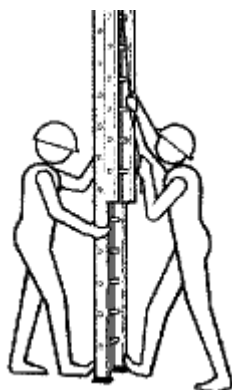
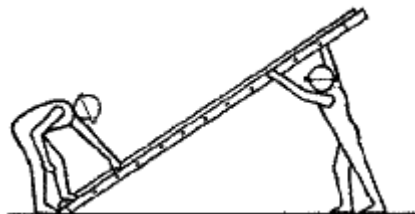
Que faut-il éviter lorsqu'on utilise une échelle à coulisse?

- Ne pas utiliser d'échelle près des lignes électriques. Placer les échelles et les autres outils à une distance d'au moins 3 mètres (10 pieds) des lignes électriques.
- Utiliser uniquement des échelles ayant fait l'objet d'une [inspection](#) par une personne qualifiée.
- Ne pas dresser ou abaisser une échelle lorsqu'elle est déployée.
- Ne pas déployer l'échelle passé le point de chevauchement recommandé.
- Ne pas monter plus haut que le quatrième barreau du haut.
- Ne pas dresser l'échelle sur de la glace, de la neige ou une autre surface glissante sans assujettir le pied de l'échelle.
- Ne pas déployer l'échelle en la tirant par le haut ni en bondissant sur elle.
- Ne pas laisser une échelle sans surveillance.

Comment éviter les efforts excessifs en dressant une échelle à coulisse?

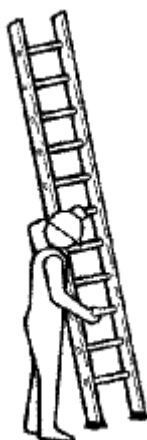
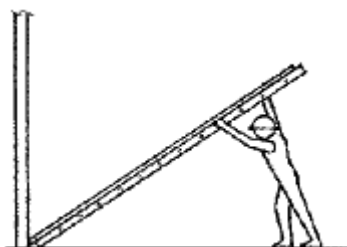
En dressant une échelle à coulisse, il faut prendre les mesures suivantes pour éviter de perdre l'équilibre et de se blesser. Si l'échelle pèse plus de 25 kg (55 lb) ou s'il y a des circonstances qui compliquent la tâche, travailler à deux et observer les étapes suivantes :

- Étendre l'échelle par terre près de l'endroit où elle doit être dressée.
- Demander à son compagnon de travail de maintenir en position la base de l'échelle à l'aide de ses pieds.
- Saisir l'échelon supérieur avec les deux mains, lever l'extrémité supérieure au-dessus de sa tête et se déplacer vers la base de l'échelle. Saisir le centre des échelons pour assurer la stabilité de l'échelle.
- Déplacer l'échelle dressée à l'endroit désiré. Pencher l'échelle contre les points d'appui.



Une échelle courte peut être dressée par une seule personne en observant les étapes suivantes :

- Placer le pied de l'échelle fermement contre le bas d'un mur ou contre un objet fixe.
- Saisir l'échelle par le haut et la soulever à la verticale.
- Transporter l'échelle à l'endroit désiré une fois dressée.
- Tenir l'échelle levée contre soi d'une main ferme.





Pour abaisser une échelle dressée, procéder de la même manière, mais à l'inverse.

Quelles sont d'autres consignes de sécurité?

- Utiliser une échelle conçue pour la tâche à effectuer. Tenir compte de la résistance, du type, de la longueur et de l'homologation de l'Association canadienne de normalisation (CSA).
- Lire et suivre toutes les étiquettes et inscriptions figurant sur l'échelle.
- S'assurer que la capacité de charge est indiquée sur l'échelle et qu'elle convient à l'utilisateur, à l'équipement et à la tâche.
- Inspecter l'échelle avant et après chaque utilisation.
- Rejeter et étiqueter toute échelle présentant des défauts. Faire réparer ou jeter les échelles défectueuses.
- Envisager de demander à un autre travailleur de tenir et de stabiliser la base de l'échelle, au besoin.
- Consulter la réglementation en matière de sécurité pour connaître les exigences de mesures précises. Se référer à la norme CSA Z11-18 (C2022) sur les échelles portatives, ou à la version la plus récente, pour d'autres exigences.

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2025-07-10

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.